

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel– 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oO—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un, le 02 Février à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis en visioconférence, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 56 titulaires - 32 suppléants	<u>Résultats du vote :</u>
Délégués présents : 36 délégués (33 titulaires - 3 suppléants)	Voix Pour : 31
Dont membres votants à voix délibérative : 36 délégués	Voix contre : 2
Date de convocation du Comité Syndical : 25 Janvier 2021	Abstention : 3

Membres présents:

Titulaires : Mr Alexandre David, Mr Bandry Didier, Mr Charbonnier Patrick, Mr Conversat Jean-Claude, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Duclos Dominique, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Fraeyman Fabien, Mr Gebka Jacques, Mme Gleize Séverine, Mme Hernandez Maryse, Mr Hourdry Mathieu, Mr Hubier Maxime, Mr Juillet Etienne, Mr Leveque Yves, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Maleze Patrick, Mr Mangin Eric, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Moyse Dominique, Mr Pantoux Jean Luc, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mme Stofferis Régine, Mme Triconnet Nelly, Mr Verhulst Eric, Mr Vérot Vincent.

Suppléants votants: Mr Devron Thibault pour Mme Devron Francine, Mr Chapuis Yves pour Mme Petit Corinne, Mr Martin Philippe pour Mr Doucet Jean-Marie.

Membres absents excusés : Mr Cantot Dominique, Mr Hoerter Michel, Mr Jacquin Claude, Mme Richard Catherine.

Membres absents: Mr Atzéni Frédéric, Mme Belleville Catherine, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Blavet Gérard, Mr Bruneaux Henri, Mr Davin Benoit, Mr Dobski Philippe, Mr Durthaler Jacques, Mr Frex Dominique, Mr Haÿ Etienne, Mr Lloancy David, Mr Polin Jean-Pierre, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Saroul Daniel, Mr Simon André, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Bandry Didier

Objet : Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) : N°20210204
lancement de la consultation pour missionner un bureau d'étude

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les directives de l'Organisation mondiale de la santé pour la qualité de l'eau de boisson,

Vu la directive européenne 2020/2184 relative à l'eau potable sur la mise en place d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) par les services de production et de distribution d'eau potable,

Vu le code de la santé publique notamment ses articles L.1321-1 et suivants et R. 1321-1 et suivants,

Considérant que l'exploitation d'un système d'alimentation en eau potable impose une gestion performante à chaque étape de la filière, depuis la ressource en eau, le captage, le traitement et la distribution jusqu'au robinet du consommateur,

Considérant qu'il convient de détecter suffisamment tôt les contaminations pour en limiter les éventuelles conséquences sur la santé de la population,

Considérant qu'il convient de mettre en place une surveillance permanente de la qualité de l'eau,

Considérant que les Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) proposés par l'Organisation Mondiale de la Santé répondent à cet enjeu en appliquant une stratégie globale d'évaluation et de gestion des risques,

Considérant que l'ARS Agence Régionale de la Santé pilote et accompagne la mise en place des PGSSE,

Le Comité Syndical, entendu la proposition du Président, visant à lancer ce plan de sécurisation sanitaire sur une seule unité de distribution dans un premier temps en 2021 avec l'aide d'un bureau d'étude extérieur.

Cette étude longue aboutira à un programme d'action et à une vérification de son efficacité.

Elle permettra de bâtir une référence sur un territoire restreint avant de l'étendre à l'ensemble du territoire de l'USESA pour être prêt avant les échéances réglementaires de 2025/2026.

Vu l'avis favorable exprimé par les membres du bureau en réunion du 19 Janvier 2021

DECIDE, après en avoir délibéré

- De lancer le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux PGSSE sur l'unité de distribution de Chézy Sur Marne (captages d'eau souterraine et prise d'eau en Marne)
- D'avoir recours à un bureau d'étude spécialisé pour mener cette mission,
- D'autoriser le Président à lancer la consultation pour la recherche d'un bureau d'étude, par voie de procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique,
- De solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,
- D'autoriser le Président à engager les démarches visant à la mise en place d'un PGSSE et à signer toutes pièces afférentes à la présente décision.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20210202-20210204-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/02/2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARD

